

■ Votre carte de Tiers payant décryptée

➤ Votre numéro d'adhérent vous permet de vous connecter à vos services en ligne.

➤ Période de validité. Dès réception d'une nouvelle carte, détruisez la précédente, elle n'est plus valable.

 Santé groupe cogedim BP 60159 45201 Montargis Cedex N° d'appel professionnel de santé 03 20 03 12 40		Soins IS Externes		Humanis Prévoyance		N° Organisme 00739991	Période de validité 01/01/2013 au 30/06/2013				
		N° Adhérent 15025262			Code grand régime 01 311						
		Édité le 05/11/2012			Code grand régime 01 311						
		SESAM-Vitale									
Domaines ouvrant droit au tiers payant (*)											
Nom Prénom ANDRÉ DUPONT		PHAR	LABO	RADL	CSTE	EXTE	TRAN	LPPS	OPTI	DENT	HOSP
Date de naissance - Rang - N° S.S. - Clé A 17/07/19XX - 1 - 182079XXXXXX 31		IS	IS	IS	IS	IS	IS	IS	IS	OC	OC
		100	100	100	100	100	100	100	PEC	PEC (1)	PEC (1)

➤ Code désignant la relation entre le bénéficiaire et l'assuré.

- A : assuré
- C : conjoint
- E : enfant

➤ Détail des prestations ouvrant droit au tiers payant (les autres garanties apparaissent dans votre tableau de garanties) :

PHAR : pharmacie - LABO : laboratoire - RADL : radiologue - CSTE : centre de santé - EXTE : soins externes sauf prothèses dentaires - TRAN : transporteur - LPPS : fournisseurs - OPTI : opticien - DENT : dentiste - HOSP : hospitalisation hors soins externes

Pour toutes questions ou informations complémentaires, nous restons à votre disposition :

➤ Par téléphone :



du lundi au vendredi de 8h à 18h

➤ Par courrier :

Humanis Prévoyance - 303 rue Gabriel Debacq - 45953 Orléans cedex 9

➤ Par internet :

www.humanis.com



TIERS PAYANT OPTIQUE ET DENTAIRE : MODE D'EMPLOI

➤ Décembre 2012

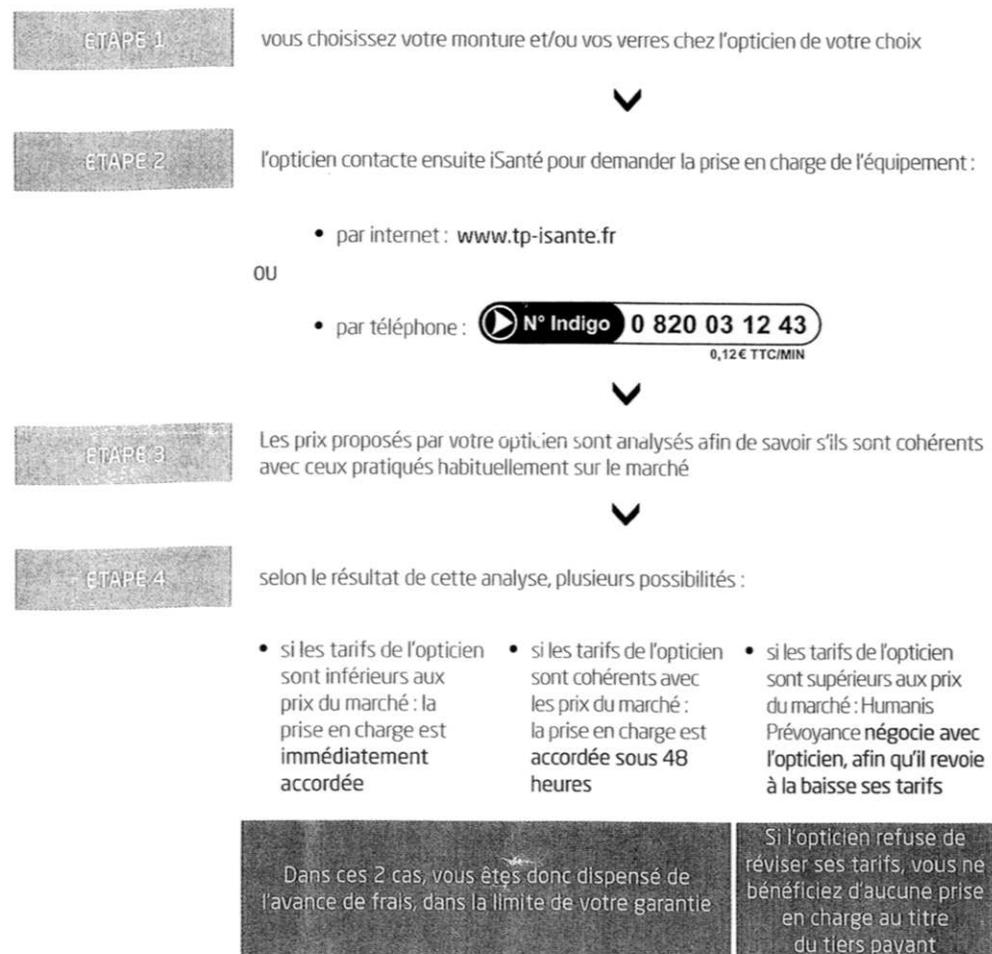
Comme annoncé dans notre dernier Infosanté du mois de novembre 2012, vous avez reçu ou allez recevoir prochainement votre nouvelle carte de tiers payant, à effet du 1^{er} janvier 2013.

Pharmacie, radiologie, consultations à l'hôpital... présentez systématiquement cette carte ainsi que votre carte Vitale aux professionnels de santé, vous pourrez ainsi être dispensé de l'avance de frais.

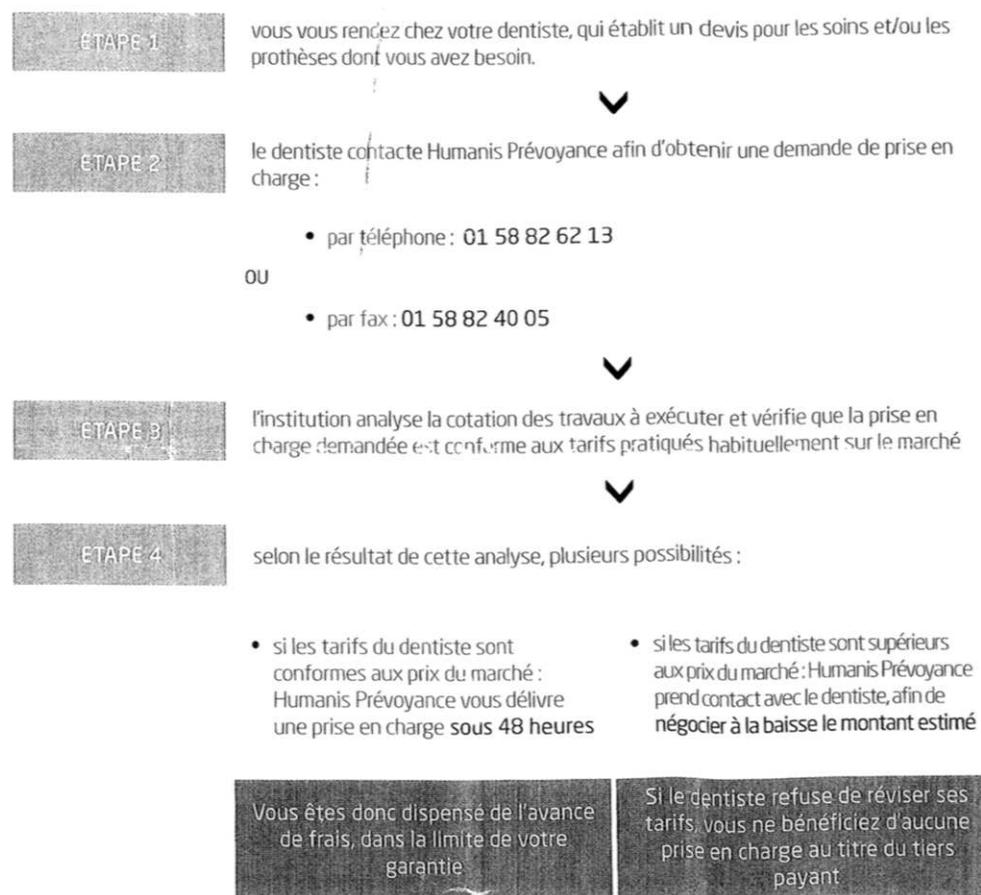
Pour les dépenses en optique et dentaire, qui peuvent varier du simple au double d'un praticien à l'autre, la marche à suivre est toutefois un peu différente, avec toujours un seul objectif : vous permettre de bénéficier de prestations adaptées à vos besoins, au juste prix.

Pour en savoir plus sur le tiers payant optique et dentaire, suivez le guide !

■ Le tiers payant optique



■ Le tiers payant dentaire



RAPPEL

► La géolocalisation se met à votre service

Où que vous soyez, retrouvez les professionnels de santé iSanté proches de vous 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 grâce au service de géolocalisation d'iSanté. Pour en profiter, rien de plus simple : il vous suffit de vous connecter sur votre Espace Sécurisé via www.humanis.com, et de vous laisser guider. Pharmaciens, opticiens, radiologues... quel que soit le praticien que vous recherchez, ce service le trouve pour vous !